

Élections professionnelles du 1<sup>er</sup> au 8 décembre 2022 | **CSA d'établissement** 

# ENGAGÉ·ES **POUR**L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET LA RECHERCHE

# Le Comité Social d'Administration

Issu de la loi de transformation de la fonction publique, le CSA est une nouvelle instance qui remplace le comité technique et le CHSCT. Il est constitué de représentants de TOUT le personnel (enseignant-es, enseignant-es-chercheurs-ses, BIATSS, infirmières, assistantes sociales, titulaires, contractuel-les et vacataires) : 20 membres, titulaires et suppléant-es, présenté-es par des organisations syndicales. Toutes les règles concernant toutes les catégories de personnel, les services et l'organisation du travail sont soumises au CSA. Les représentant-es siègent également dans une formation spécialisée en matière de santé, sécurité et conditions de travail du CSA (FS-SSCT).

# Rémunérations

Les personnels de l'ESR sont incontestablement sous-payés. En juillet, le gouvernement a été contraint d'augmenter la valeur du point d'indice de 3,5%. Plutôt que d'augmenter les salaires, le gouvernement nous impose des politiques indemnitaires (RIPEC, RIFSEEP, ...) qui divisent les personnels. La FSU veut gagner l'équité dans la répartition des indemnités et renforcer l'indiciaire : **elle revendique un rattrapage salarial immédiat, une augmentation de tous les salaires et l'indexation de la valeur du point sur l'inflation.** La FSU combat l'individualisation des carrières.

## **Emplois**

Le sous-effectif en personnel titulaire pour assurer les missions de service public est patent : au niveau national, 40% des agents sont contractuel·les, environ 32% à l'UP. En CSA, la FSU continuera à se mobiliser contre l'externalisation des missions de services publics, les suppressions ou les gels de postes et continuera à œuvrer pour le retour vers la voie statutaire des contractuel·les afin d'endiguer la généralisation de la précarité dans l'ESR.

## Conditions de travail

Les élu·es FSU partagent vos conditions d'exercice, trop souvent dégradées. Leurs interventions dans les instances universitaires visent à améliorer l'organisation des services et leurs dotations en moyens, empêcher la dégradation des conditions de notre travail et dénoncer les pressions managériales. La FSU s'est impliquée fortement au CSCT, elle continuera de jouer un rôle actif dans la nouvelle Formation Spécialisée.

Du 1er au 8 décembre,



# ► FAISONS ENTENDRE NOTRE VOIX ◀

avec les syndicats de la FSU

















## SUR LE TERRAIN

Les élu·es FSU représentent toutes les catégories de personnels, titulaires ou contractuel·les et vacataires



#### Conditions de travail, rémunérations, carrière

Au CTE, les **élu-es** FSU se sont pleinement investi-es au service de leurs collègues, quel que soit leur statut.

- La FSU a agi pour la mise en place de critères objectifs et des procédures transparentes pour le repyramidage, les promotions et les primes;
- La FSU a mis en évidence et combattu les incohérences et les injustices du RIFSEEP;
- La FSU a obtenu l'alignement des rémunérations des contractuel-les sur la grille PPCR des fonctionnaires. Elle s'est battue et se bat encore pour la réduction de la durée des échelons des CDI;
- La FSU a dénoncé l'opacité dans laquelle se déroule la campagne d'emploi. Elle a dénoncé les gels de postes:
- La FSU a **dénoncé les externalisations** en particulier celles découlant des réorganisations de services ;
- La FSU a porté en séance, par ses questions diverses, le retard dysfonctionnel du paiement des heures de vacations, le statut indigne des enseignantes contractuel-les de langue. Elle attend un bilan du recours aux cabinets privés par l'UP.

### Santé, Sécurité et Conditions de Travail

La FSU assume la responsabilité du secrétariat du CHSCT depuis 4 ans.

- La FSU a été présente chaque jour de la crise sanitaire pour accompagner les collègues et défendre leurs droits ;
- La FSU a été à l'initiative de toutes les visites dans les services ;
- La FSU s'est opposée à toutes les réorganisations à marche forcée ;
- La FSU a imposé la reconnaissance des risques psycho-sociaux et la démarche de prévention.
   Elle a également défendu tous les collègues dans les aménagements de poste liés à la santé.
- La FSU en CHSCT et en CTE s'est battue et a obtenu l'accès au télétravail le mercredi aprèsmidi.

Des élu-es FSU combatif-ves pour la défense de toutes et tous : lors du dernier mandat, les élu-es FSU se sont pleinement investi-es au service de leurs collègues. Travaillant en lien avec des élu-es d'autres universités, elles et ils ont participé à tous les groupes de travail (régimes indemnitaires, télétravail, égalité femmes-hommes, carrière, campagne d'emploi, mobilité, formation, etc.). Actif-ves, ils et elles sont reconnues pour la maîtrise des dossiers.

Les élu-es FSU se sont rendu-es disponibles et ont rendu compte régulièrement de leurs travaux.

## **Liste FSU**

Nos candidat-es sont le reflet des statuts et des composantes de notre université

- 1. Anne JOULAIN EC SFA
- 2. Eric LADEGAILLERIE ASI SFA
- 3. Véronique FORTUNE EC ENSIP
- 4. Valentine DREVET-BENATTI E SFA
- 5. Didier BLASQUEZ E IUT86
- 6. Richard BIESSY magasinier SCD
- 7. Marion PICKER EC L&L
- 8. Philippe LAGRANGE EC Droit
- 9. Guillaume GARNIER E INSPE
- 10. Martine ROQUE EC SHA

- 11. Noémie PICARDAT SAENES IAE
- 12. Henri BILLARD EC L&L
- 13. Thomas MAGNAIN E FSS
- 14. Carole COUEGNAS IUT16
- 15. Elise GERVAIS magasinière SCD
- 16. Sébastien CELLES E IUT 86
- 17. Laurence ELLENA EC SHA
- 18. Sylvie VERGNAUD SAENES PVCP
- 19. Nicolas BOURMEYSTER PUPH Med-Pharma
- 20. Vincent MAUCHAMP EC SFA